



Instructions pour scanner/photographier certaines pages du carnet de santé de votre enfant

Il faut prévoir entre 15 et 20 minutes

ETAPE 1 : IDENTIFIER LES PAGES A SCANNER

Identifiez toutes les pages à scanner/photographier se référant aux parties « surveillance médicale » et « vaccinations, maladies infectieuses » avec écriture du médecin.

ETAPE 2 : MASQUER LES INFORMATIONS IDENTIFIANTES

Méthode 1 :

- Collez les post-it fournis (se collent et s'enlèvent sans soucis) sur toutes les pages avec des identifiants (nom de votre enfant, du médecin ou de la crèche)
- Scannez les pages concernées

Méthode 2 :

- Photographiez les pages concernées
- Masquez toutes les informations identifiantes à l'aide des différentes options de masquage de votre smartphone

ETAPE 3 : VERIFIER LES PAGES CONCERNEES

Vérifiez que vous avez bien scanné/photographié toutes les pages identifiées au point 1. ainsi que la bonne qualité des documents

ETAPE 4 : TELECHARGER LES PAGES

Connectez-vous sur votre espace personnel CRESPI (avec votre identifiant et mot de passe) et déposez les pages scannées/photographiées sur votre espace

Vous avez aussi la possibilité d'apporter le carnet de santé de votre enfant le jour de la visite en crèche de l'équipe CRESPI.

Un enquêteur Inserm se chargera de réaliser les copies des pages du carnet de santé après avoir caché toutes les informations identifiantes (nom de l'enfant, du médecin, de la crèche).

Nous vous remercions pour votre participation

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement au numéro vert ci-dessous.

